

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU CENTRE
DU 24 JUIN 1976

PRESENTS :

- COLLEGE A : MM. BRIDOUX - MORIAMEZ - COQUET G. -
MALVACHE - Melle JULLIEN.
- COLLEGE B : MM. DELANNOY B. - DELANNOY M.
- COLLEGE C : MM. DELCOURT - GILLIOT - RICHEZ
- A. T. O. S. : MM. BURY René - LEMAIRE - NOBILL.

PERSONNALITES EXTERIEURES :

- Monsieur le Maire de Valenciennes représenté par Monsieur VILCOT
- Monsieur GOZET

MEMBRES DE DROIT :

- Monsieur le Recteur représenté par Monsieur PARENT
- Monsieur KOPF - Agent Comptable.

INVITES :

- Messieurs BARA - BOURGOIS - COFFIGNIEZ - MARTINACHE.

ONT DONNE POUVOIR :

- | | | |
|-----------------|---|----------------|
| - M. LECOCQ | à | M. MALVACHE |
| - Mme MORIAMEZ | à | M. MORIAMEZ |
| - Melle WACQUEZ | à | M. COQUET G. |
| - M. TROTIN | à | M. DELANNOY M. |
| - M. EDERN | à | M. BRIDOUX |
| - M. CELLIER | à | M. BRIDOUX. |

Monsieur le Président BRIDOUX ouvre la séance du Conseil à 15 heures.

Avant d'aborder l'ordre du jour proprement dit, Monsieur BRIDOUX attire l'attention des membres du Conseil sur les constructions futures et sur le projet de programme pédagogique qui vient de leur être distribué. Il souligne qu'après les entretiens qu'il a pu avoir avec l'Administration Centrale, il est apparu rationnel de limiter les constructions du Centre Universitaire à 500 étudiants en Sciences et 750 étudiants en Lettres et Droit. Monsieur BRIDOUX rappelle que le dossier a été établi en ne tenant compte que des enseignements existants et pratiquement des effectifs réels. Monsieur BRIDOUX souligne qu'un effort particulier a été fait dans l'établissement de ce projet pour d'une part tenir compte des possibilités de l'ensemble du Centre Universitaire et d'autre part, banaliser le maximum de locaux. Monsieur BRIDOUX ajoute que les services centraux lui ont demandé d'essayer de faire sortir un minimum de locaux d'enseignement qui pourraient être utilisés par tous les Etudiants, quelle que soit leur spécialité, et même par les adultes.

Monsieur BRIDOUX annonce ensuite le nombre de m² que comporte ce projet puis il remercie toutes les personnes qui l'ont aidé à réaliser ce travail qui a permis de faire le point sur le Centre, Monsieur BRIDOUX insiste sur le fait que cette réalisation est due essentiellement à un travail d'équipe. Il remercie également Monsieur le Recteur pour l'aide précieuse qu'il apporte au Centre depuis son arrivée dans l'Académie de Lille.

Monsieur BRIDOUX espère, malgré la conjoncture actuelle, que la programmation de ces constructions pourra se faire en 1977. Monsieur BRIDOUX termine en signalant qu'il serait heureux de recevoir des remarques, des suggestions, des critiques sur ce projet.

Aucune question n'étant posée sur le précédent compte-rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

L'Ordre du Jour est le suivant :

I - Protocole d'accord entre le Groupement des Chambres de Commerce et d'Industrie du Hainaut-Cambrésis et le Centre Universitaire de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

II - Projet de convention entre les 4 Universités de la région pour la préparation de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université.

I - PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LE GROUPEMENT DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU HAINAUT CAMBRESIS ET LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS

Monsieur BRIDOUX soumet aux membres du Conseil ce protocole d'accord préparé par Monsieur BARA en collaboration avec le Secrétaire Général du Groupement Hainaut-Cambrésis.

Le but de ce projet est de créer conjointement entre le groupement des Chambres de Commerce et d'Industrie du Hainaut-Cambrésis et le Centre Universitaire de Valenciennes un institut de formation à l'Economie et à l'Administration des entreprises pour adultes mais aussi pour étudiants sortant de G. E. A. Cet institut a pour objet immédiat d'assurer la préparation au Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures (D. E. C. S.) dans une intégration des formations initiales et des formations continues, les formations initiales étant rattachées à l'U. E. R. Sciences.

Monsieur BRIDOUX rappelle que l'Institut de formation à l'Economie et à l'Administration des Entreprises est géré conjointement par le Centre Universitaire de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (CEPPES) et le groupement Hainaut-Cambrésis, chacun de ces organismes ayant la qualité de dispensateur de formation au regard de la loi.

.../...

Monsieur BRIDOUX souligne qu'un des gros avantages est de présenter une affiche commune aux deux instituts de formation au niveau de la sous-région.

Monsieur BRIDOUX ajoute que cette préparation se fait également en liaison avec le GEPEN, essentiellement avec le Lycée Technique de Valenciennes qui prépare à l'examen probatoire nécessaire pour préparer le DECS.

Ce protocole d'accord est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil.

II - PROJET DE CONVENTION ENTRE LES 4 UNIVERSITES DE LA REGION POUR LA PREPARATION DE L'EXAMEN SPECIAL D'ENTREE A L'UNIVERSITE.

Avant de parler de ce projet, Monsieur BRIDOUX fait le point sur ce qui existe dans le valenciennois dans ce secteur au CNAM, au CEPPES et au GEPEN.

Le but de ce projet est de coordonner et d'harmoniser les différentes préparations sur le plan régional ce qui permettrait de réaliser des échanges et certaines réunions pédagogiques. Monsieur BRIDOUX cite un cas où ce projet serait également des plus intéressants: une personne suivant une préparation à Valenciennes, mutée à Dunkerque pour raisons professionnelles, pourra préparer à Dunkerque son Examen d'Entrée à l'Université en bénéficiant de ce qu'elle a déjà fait ailleurs.

Monsieur BRIDOUX demande si les membres du Conseil sont d'accord pour continuer à travailler en convention avec les Lycées. Les membres du Conseil approuvent cette décision.

.../...

La discussion est ouverte.

Monsieur BRIDOUX propose la mise en place d'un Jury Mixte Permanent ; ce jury aurait pour mission de s'assurer de la qualité et du sérieux des préparations aussi bien au CEPPES, qu'au CNAM, que dans les différents Lycées.

Monsieur MORIAMEZ tient à souligner que ce ne sont pas les "recalés" au baccalauréat que l'on retrouve dans cette expérience. Cette opération est bien une opération d'Education Permanente.

La discussion close, Monsieur BRIDOUX demande si les membres du Conseil sont à la fois d'accord pour que le Centre Universitaire continue à cautionner l'expérience du baccalauréat par unités capitalisables, ensuite pour mettre en place un jury mixte permanent sur le plan local et enfin pour l'établissement de la Convention Interuniversitaire sur le plan régional Nord-Pas. de. Calais.

Ces trois points sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

III - QUESTIONS DIVERSES.

- Projet de Programme Pédagogique

Monsieur MORIAMEZ rend hommage à Monsieur BRIDOUX qui, en un an de temps, a fait un travail important et a obtenu des résultats.

Monsieur BRIDOUX remercie Monsieur MORIAMEZ, mais signale à nouveau que ce travail a été avant tout un travail d'équipe.

- Postes à l'U. E. R. Froissart

Monsieur BOURGOIS demande si son déficit de postes sera comblé lors de la prochaine rentrée. Monsieur BRIDOUX signale qu'il a défendu au maximum ce dossier au Secrétariat d'Etat aux Universités.

La séance est levée à 17 heures.